



Les nouveaux visages des diasporas engagées : lettre ouverte au Président de la République M. Emmanuel Macron.

M. le Président de la République,

A l'occasion de la Journée Internationale des Migrant.e.s du 18 décembre, comme chaque année le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des migrations (FORIM), ses membres et partenaires, se sont réunis pour réaffirmer et promouvoir les droits des migrants, ainsi que l'apport essentiel des migrations sur le domaine économique, culturel et social, au profit tant de leur pays d'origine que de leur pays d'accueil.

Cette journée, organisée cette année le 14 décembre à Paris, s'est inscrite dans un cycle de rencontres et de consultations régionales des diasporas à Villeurbanne, Orléans, Nancy, Rennes, Bordeaux, rencontres tenues entre novembre et décembre 2019. Plusieurs centaines de personnes y ont contribué.

Depuis sa création en 2002, le FORIM, constitué aujourd'hui de 40 organisations collectives représentant plus de 1000 associations de migrant.e.s, a l'ambition de représenter le mieux possible les personnes migrantes en France, quel que soit leur pays d'origine, leur statut, leur parcours et quelle que soit leur formation. Cette structuration a fait écho à la volonté de l'Etat français d'appuyer des organisations issues des migrations organisées et impliquées aux côtés des autres acteurs de la société civile française.

Ces dernières années, les profils des personnes issues de l'immigration en France se sont diversifiés et leur engagement a évolué. Des héritier.e.s des migrations, des personnes adoptées, des étudiant.e.s, des réfugié.e.s, mais aussi des « sans papiers », et bien d'autres encore, s'engagent pour défendre leurs droits et contribuer activement à leur société d'installation et de leur pays d'origine. C'est un enjeu pour notre organisation de leur offrir des espaces d'échange et de réinventer des formes innovantes de collaboration. C'est également un enjeu pour la France de se nourrir de ces nouvelles énergies, de ces nouveaux regards, de ces nouveaux modes d'action, de ces nouvelles expérimentations, pour favoriser les rencontres et les mobilisations au profit du mieux-vivre ensemble.

Cependant, nous déplorons et dénonçons avec la plus grande vigueur la connotation négative du discours ambiant à l'encontre de l'immigration, discours qui est porté au sein même de votre administration. Il existe un discours politique qui veut établir un distinguo entre d'une part les « migrants intégrés », qualifiés de « diasporas » susceptibles de mobiliser des fonds et d'investir et, d'autre part, les



« migrants en situation irrégulière » soupçonnés d'abuser du droit d'asile et des systèmes de protection sociale.

Face à ces intentions de dissociation, nous tenons à réaffirmer notre unité. Dans notre diversité, notre expérience commune de migrations nous rassemble. Les réfugiés d'aujourd'hui seront les diasporas de demain. Pour faire société ici et contribuer au développement de leur pays d'origine, ces hommes, ces femmes, ces enfants ont avant tout le droit à la sécurité et doivent se sentir protégés : c'est là, la condition de l'exercice d'une citoyenneté active, d'un engagement quotidien au profit de toutes et de tous, et de la construction de liens entre les pays.

Récemment, les projets qui veulent augmenter les frais de scolarité des étudiant.e.s étranger.e.s, ou instaurer des quotas par type de qualification, ou encore limiter l'Aide Médicale d'Etat et l'Allocation pour Demandeur d'Asile, sont inacceptables. Ces projets sont par ailleurs largement contreproductifs.

M. Le Président, les diasporas sont aujourd'hui reconnues comme des acteurs incontournables des politiques et actions de solidarité internationale. Toutefois, à l'heure où de plus en plus de personnes étrangères se retrouvent confrontées à des conditions de vie précaires, nous attendons un geste fort de votre part : vous engager pour qu'une égalité de droits soit assurée à toutes et tous les migrant.e.s.

En conséquence, ce 18 décembre, nous vous demandons d'engager la procédure de ratification de la **Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille**, qui demeure le cadre de référence pour permettre à chacun.e, sans distinction, de vivre son parcours migratoire en sécurité.

Veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre respectueuse considération.

Mackendie Toupuissant, Président du FORIM